

Les soutiens européens à l'ethnisme

J e a n - P a u l G o u t e u x

Depuis les travaux de Goldhagen sur la Shoah, ni les « *difficultés économiques, ni les moyens de coercition d'un État totalitaire, ni la pression socio-psychologique, ni une inclination irrépressible de la nature humaine* » ne peuvent être considérées comme des explications satisfaisantes de l'holocauste¹. Pour accomplir une transgression aussi forte que celle de tuer des femmes et des enfants désarmés, implorant la pitié dans sa propre langue, il faut une puissante motivation. Les perpétrateurs sont motivés par une idéologie raciste qui permet le génocide et le justifie. Le génocide, crime d'État, est le produit d'une idéologie d'État, entretenue par les structures politiques et administratives de l'État. La Shoah a été le résultat de l'adhésion consensuelle à l'antisémitisme. De même, le génocide rwandais est basé sur une forme particulière de l'ethnisme. Cette idéologie se dissimule sous une fausse connotation ethnologique et scientifique, ce qui lui permet d'apparaître « politiquement correcte » et explique sa banalisation actuelle ainsi que l'impunité de ses relais. Pourtant, entre ces idéologies qui accoucheront toutes deux d'un génocide, le parallélisme est frappant. L'antisémitisme est devenu l'idéologie officielle en Allemagne dès 1933, avec l'arrivée démocratique d'Hitler au pouvoir. De même, l'ethnisme du Parmehutu², l'idéologie du « *peuple majoritaire* », a été instrumentalisée par la République rwandaise depuis sa fondation en 1959-1961. Au Rwanda, pays sans ethnies au sens propre du terme, l'ethnisme est un legs de la « *raciologie* » du début du siècle, incorporant le « *mythe hamite* » de Gobineau³. Ces mêmes théories bio-sociologiques se retrouveront pêle-mêle dans la *Weltanschauung* national-socialiste.



1 – Daniel Jonah Goldhagen, *Les Bourreaux volontaires de Hitler*, Paris, Seuil, 1997.

2 – Parti du mouvement et de l'émancipation des Hutu. Parti unique-ethnique, au pouvoir jusqu'en 1973, date du coup d'État de Juvénal Habyarimana.

3 – Pierre-André Taguieff, *La Couleur et le sang. Doctrines racistes à la française*, Paris, Mille et Une Nuits, 1998.

Un génocide est d'abord le produit d'une idéologie

Or, l'ethnisme hutu, racisme exploitant politiquement la notion d'une « autochtonie hutue » pour asseoir le pouvoir d'une minorité d'ethnocrates sans scrupule, a eu de multiples soutiens occidentaux. À commencer par les Pères Blancs qui « aideront » Grégoire Kayibanda à rédiger les « *Notes sur l'aspect social du problème racial indigène au Rwanda* » connu sous le nom de *Manifeste des Bahutu* ⁴. Ce texte fondateur de la République hutue, où est décidé le maintien des mentions raciales (hutu, tutsi, twa) sur les cartes d'identité, sera imprimé en 1957 sur les presses des Pères Blancs. Le Mouvement Ouvrier Chrétien s'impliquera très activement avec les autorités belges en 1959 dans ce qui débouchera sur une nouvelle Saint-Barthélemy à l'encontre des Tutsi, considérés non pas selon leurs statuts sociologiques, mais comme une « race » qualifiée d'étrangère au Rwanda, « *pays des Bahutu* ». L'idéologie ethniste, développée pour justifier cette implication coloniale dans ces premiers massacres à caractère raciste, engendrera en Belgique une légitimation anticipative des pogroms meurtriers de 1961-64 et 1973. Elle servira également de support aux fantasmes des experts militaires français et à leur soutien zélé à la dictature du président Juvénal Habyarimana de 1990 à 1994. La même idéologie sert encore à justifier l'aide ininterrompue au *Hutu Power* de divers groupes de pression, liés avec l'ancien régime et aux « *réfugiés* » de 1994.

Le discours ethniste des intellectuels hutu et de leurs sponsors occidentaux est basé sur quelques schémas directeurs simples :

- Une vision de la réalité réduisant tout à un antagonisme ethnique : la race est un principe transcendant.
- L'entretien de la haine contre les Tutsi en falsifiant l'histoire du Rwanda, en les assimilant à des êtres nuisibles ou malfaisants : cancrelats, serpents (citations bibliques à l'appui), diables, etc.
- La victimisation permanente des Hutu, toujours associée à cette diabolisation des Tutsi.

Pour reprendre la comparaison de l'historien Jean-Pierre Chrétien : « *Cette ingénierie idéologique a fonctionné avec autant d'efficacité que naguère, sous d'autres cieux, le schéma du "Juif errant au nez crochu"*. » ⁵

Au Rwanda et au Burundi l'ethnisme fonctionne comme un cercle vicieux, c'est ce qui explique son emprise sur les populations. Les catégorisations socio-économiques traditionnelles : Tutsi-éleveur et Hutu-agriculteur (ainsi que Twa-chasseur), n'ont plus guère de signification aujourd'hui. Les communautés hutue et tutsie ne sont plus que des communautés de la haine et de la peur de l'autre. Dans cette logique de l'absurde, il suffit d'alimenter cette haine et cette peur par des crimes racistes pour entretenir leur cohérence et justi-

4 – En particulier les pères belges Ernotte et Dejemeppe, sous la supervision de M^{gr} Perraudin. Le texte intégral du *Manifeste* se trouve dans F. Nkundabagenzi, *Le Rwanda politique (1958-1960)*, Bruxelles, CRISP, 1961.

5 – Jean-Pierre Chrétien, « Préface. La France et le Rwanda : aveuglement, cynisme ou fanatisme ? », in Jean-Paul Gouteux *Un Génocide secret d'État. La France et le Rwanda, 1990-1997*, Paris, Éditions Sociales, 1998, p. 16.



« *Puissent les enfants noirs recevoir, chaque jour plus nombreux, les incomparables richesses du Baptême et de l'Eucharistie.* »

Père J. Cussac (des Pères Blancs), *Un Géant de l'apostolat*. Le cardinal Lavignerie, Paris, Librairie Missionnaire et Toulouse, Apostolat de la prière, non daté, p. 186.

fier leur existence. Ces communautés « *historiquement inventées* »⁶ sont bien réelles, certes, mais leur « *réalité* » est celle d'une construction idéologique raciste, auto-entretenu par la violence qu'elle génère. Il existe là une véritable dynamique perverse, confortant les analyses ethniques au nom de la « *realpolitik* ». Ainsi, le génocide, que cette idéologie a permis, est aussi son auto-justification, il est à la fois sa conséquence et sa consécration. Les cautions occidentales à l'ethnisme, en premier lieu celle de l'Église catholique qui a porté la République hutue sur les fonds baptismaux, ancrera fortement l'idée, chez les intellectuels hutus des générations suivantes, du bien fondé des violences ethniques et de leur légitimité. Outre la mouvance catholique qui en est à l'origine, l'ethnisme hutu a en Occident d'autres formes de relais : militaire, politique, médiatique et scientifique. Nous les aborderons successivement, les illustrant par quelques exemples.

Pourquoi cet engagement, qui apparaît souvent passionnel, dans une telle idéologie ? Il peut paraître surprenant que cette auto-construction haineuse, qui a été et continue d'être politiquement instrumentalisée, soit soutenue par le *staff* de certaines associations de défense des droits de l'Homme. Ainsi, la défense de l'ethnisme hutu est souvent le fait d'individus dont on ne peut mettre en doute la sincérité et dont par ailleurs le dévouement et l'intégrité sont exemplaires. C'est en particulier le cas des milieux catholiques et apparentés, notamment dans certaines ONG⁷. De la même façon, on a pu autrefois être antisémite en toute bonne conscience. On se retrouve là encore dans une situation de croyances consensuelles associées à une symbolique du Bien et du Mal qui s'ancre profondément dans l'inconscient. La signification perverse de l'ethnisme est volontairement ignorée et toute remise en question est refoulée. Il semble évident que le dépassement de cette profession de foi passe par un retour aux valeurs républicaines et à la citoyenneté.

6 – Marc Le Pape, « Des journalistes au Rwanda. L'histoire immédiate d'un génocide », *Les Temps Modernes*, n° 583, juillet-août 1995, p. 161-173.

7 – Les dérives de Caritas et d'Amnesty International sont brièvement évoquées dans *Un Génocide secret d'État*, *op. cit.* p. 44, 122-123 et 129-136.

Le rôle des « experts militaires » de l'état-major particulier de François Mitterrand

8 – Vraie-fausse opération humanitaire, *Turquoise* a été lancée par l'État-major de François Mitterrand, dans le but d'aider les forces du génocide mises en déroute par le Front Patriotique Rwandais.

9 – Luc Cambrézy, *Politique Africaine*, n° 68, décembre 1997, p. 137.

10 – Colette Braeckman, *Rwanda. Histoire d'un génocide*, Paris, Fayard, 1994, p. 300-301.

11 – Alex de Waal, « En toute impunité humanitaire », *Le Monde Diplomatique*, n° 529, avril 1998, p. 32. Ce qui ne dédouane pas l'inqualifiable aveuglement de ce journal et de son spécialiste Afrique, Philippe Leymarie, en avril, mai, juin 1994.

[Ndlr. voir également Jean-Paul Gouteux, *Le Monde, un contre-pouvoir. Désinformation et manipulation sur le génocide rwandais*, Paris, L'Esprit frappeur, 1999.]

Berth, *Zoo*, n° 7, octobre 1998



Suite logique de l'engagement militaire français auprès du régime Habyarimana depuis 1990, l'opération militaro-humanitaire *Turquoise*⁸ de juillet 1994 a privé le FPR de sa victoire. Elle a évité à l'appareil du génocide une déroute totale, militaire et morale. L'idéologie du génocide n'a pas été bannie, mise hors la loi comme l'idéologie nazie après la seconde Guerre mondiale. Elle s'est exportée au contraire dans l'ex-Zaïre, au Kenya, en Tanzanie, en Europe avec l'appareil du génocide qui escortait les « réfugiés » hutus. Les cadres rwandais impliqués, sinon dans les crimes racistes, du moins dans l'ethnisme hutu, forment aujourd'hui un immense réseau « dont les éléments les plus lointains peuvent se rencontrer en Australie comme en Scandinavie, aux Seychelles comme au Canada »⁹. Le statut de réfugié accordé par le Haut Comité aux Réfugiés (HCR) leur permet de nier ou de justifier (parfois simultanément) le génocide en toute candeur.

Rappelons que l'opération *Turquoise*, arrachée au Conseil de sécurité de l'ONU (grâce aux voix du gouvernement génocidaire rwandais et de Djibouti) malgré l'hostilité générale, a permis aux organisateurs du génocide de se replier au Zaïre en conservant leur instrument médiatique, la Radio des Mille Collines (RTLM), et d'organiser l'exode de ceux que l'on a appelés à tort les « réfugiés hutu ». Comme le remarquait Colette Braeckman : « Alors que le reste du Rwanda, passé sous la direction du Front Patriotique, semblait à peu près pacifié, la "zone humanitaire sûre" renferma jusqu'au bout une effrayante concentration de miliciens armés et agressifs... »¹⁰ La convention de 1951 définit un réfugié comme une personne « fuyant une crainte fondée de persécution ». Elle interdit bien évidemment que ce statut soit accordé aux criminels de guerre. Or les masses hutu ont quitté le Rwanda, encadrées par

les Forces Armées Rwandaises (FAR) et sous les ordres de criminels contre l'humanité. Elles fuyaient sous l'influence de ces autorités, de la propagande raciste de la RTLM, mais aussi en raison de leur rôle actif ou passif dans les massacres qui venaient d'être accomplis. En l'occurrence, les persécuteurs étaient clairement les miliciens *Interahamwe*, les soldats fugitifs, les autorités et les paysans qui avaient participé aux massacres de masse, mais non le nouveau gouvernement rwandais. *Le Monde Diplomatique* a été le seul média à souligner cette évidence¹¹.

L'importance majeure de l'armée et des lobbies militaires dans la conduite de la politique française au Rwanda a été d'une manière générale très sous-estimée¹². Ce sont pourtant les militaires qui étaient sur le terrain et qui ont permis cette collusion de l'État français avec un État génocidaire, par leur engagement auprès des Forces Armées Rwandaises, par les rapports que les services secrets DGSE et DRM (Direction des Renseignements Militaires) fournissaient à l'Élysée, par leur zèle à défendre l'idéologie ethniste des adeptes du *Hutu Power*. Il y avait concordance totale entre l'ethnisme des ethnocrates hutu et l'idéologie instrumentalisée par le lobby militaro-africaniste tout puissant à l'Élysée. Le rôle « *des officiers supérieurs de l'état-major particulier* [de François Mitterrand] » a été déterminant, contribuant « *de manière décisive à l'aveuglement de l'Élysée dans la région des Grands Lacs de 1990 à 1994* », comme le reconnaît l'africaniste Jean-François Bayart. « *Leurs vues "ethniscantes" et leur complexe de Fachoda*¹³ *ont pu se donner libre cours [...] surtout au sujet du Rwanda [...] où les officiers, généralement issus des troupes de marine, ont eu tout le loisir de fantasmer l'Afrique de leurs rêves ou de leurs cauchemars.* »¹⁴

Les ethnocrates hutus ont largement utilisé pour justifier le génocide « *la peur d'être tué* », la crainte d'un génocide organisé par le Front Patriotique Rwandais¹⁵. C'était en 1993 la base de la propagande extrémiste de la CDR (Coalition pour la Défense de la République) l'excroissance ouvertement génocidaire de l'ex-parti unique MRND. En France aussi, la logique militaire avait besoin de la « terreur tutsi ». Elle a largement répandu, *via* une désinformation efficace, la croyance que les « *Khmers noirs* » du FPR allaient faire régner la barbarie sur les 80% de la population hutue, « *viscéralement hostiles aux Tutsi* »¹⁶. Alain Juppé, alors ministre des Affaires étrangères, a exprimé cette idée en juin 1994 : « *Le régime Habyarimana constituait un barrage contre l'irruption de la barbarie* »¹⁷. Cet argument de la CDR a été réutilisé dans les hautes sphères françaises pour justifier l'alliance jusqu'au-boutiste avec le pouvoir hutu d'Habyarimana, puis avec la mouvance du *Hutu Power*. Il témoigne d'un déficit d'information et donc du mauvais travail – ou du travail partisan – de nos services secrets, en restant aveugle aux faits qui la démentaient. Le Front Patriotique Rwandais, bien que lancé par d'anciens réfugiés tutsis (les plus anciens réfugiés d'Afrique), considérait les Rwandais comme des « *Banyarwanda* » sans distinction raciale. Un de ses principes de base était le refus de l'idéologie ethniste. Cette volonté se traduisait par la présence parmi ses dirigeants comme parmi ses simples soldats, de Hutu et de Tutsi¹⁸. Le FPR s'était allié aux partis d'opposition non ethnique (refusant le *Hutu Power*) dans le choix commun d'un Rwanda pluraliste et démocratique, ce qu'avaient entériné les accords d'Arusha¹⁹. Par son soutien aux Forces Armées Rwandaises (FAR) notre diplomatie avait délibérément fait le choix

12 – Voir Jean-Paul Gouteux, « Rwanda : Une armée au dessus de tout soupçon ? », *Politis*, 8 octobre 1998, p. 24-25.

13 – En 1898, l'accrochage entre l'expédition Marchand et les troupes anglaises de Kitchener à Fachoda (l'actuel Kodok, au centre-sud Soudan) s'est terminé par la défaite de la France. D'où le ressentiment contre les « visées anglo-saxonnes » de la part des partisans nostalgiques de l'empire français, rejoignant l'affairisme et l'anti-américanisme de la Françafrique. Ce complexe (ou syndrome) de Fachoda est à l'origine d'une forme de paranoïa géopolitique qui a largement contribué à l'alliance avec le *Hutu Power*.

14 – Jean-François Bayart, « *Bis repetita* : la politique africaine de François Mitterrand de 1989 à 1995 », Colloque des 13-15 mai 1996, sur La politique extérieure de François Mitterrand.

15 – Justification que certains n'hésitent pas à reprendre au Rwanda même, comme l'ancien président du MDR, Ubarijoro, dans la grandetradition du Parmehutu. *ARI/RNA*, n° 64, 13 novembre 1997.

16 – *Le Monde* des 18 juin et 23 juillet 1994.

17 – *Jeune Afrique*, 23-29 juin 1994.

18 – Jean-Pierre Chrétien, « La crise politique rwandaise », *Genève-Afrique*, 1992, p. 121-140 ; Gérard Prunier, « L'Ouganda et le Front patriotique rwandais », in *Enjeux nationaux et dynamiques régionales dans l'Afrique des Grands Lacs*, Université de Lille I, 1992, p. 43-50.

19 – Les accords d'Arusha consacraient le partage du pouvoir avec les partis de l'opposition, dont le FPR, ce qui signifiait évidemment la fin de l'apartheid ethnique. Ces accords ont été combattus en sous-main par des « *responsables militaires français* » partisans du *Hutu Power* (Jean-François Bayard, *La Vie*, 1^{er} juin 1994), notamment par le général Quesnot, chef d'Etat-major particulier de Mitterrand de 1991 à 1995 (Voir Pierre Favier et Michel Martin-Rolland, *La Décennie Mitterrand. 4. Les déchirements 1992-1995*, Paris, Le Seuil, 1999).

inverse, le choix ethniste. Les FAR, armée ethnique strictement hutue, avaient interdit les « mariages mixtes » pour les officiers, tout comme l'Allemagne nazie avait, en mai 1935, interdit aux officiers d'épouser des Juives.

Les risques de dérives liées aux affinités foccartiennes et néocoloniales des militaires qui accaparent toujours les postes de décision et du renseignement en France ont été soulignés à plusieurs reprises²⁰. La DGSE n'est pas parvenue à se « civiliser » malgré la tentative avortée de Pierre Marion. Sa direction est redevenue militaire en 1993. Le soutien implicite et multiforme de certains milieux militaro-africanistes à l'ethnisme hutu, et probablement aussi à la rébellion qui s'en revendique aujourd'hui au Rwanda et dans l'ex-Zaïre, s'arrêtera à la condition que les responsabilités françaises soient officiellement reconnues et que des mesures politiques soient prises en conséquences. C'était l'enjeu, symbolique et moral, de la mission d'information sur le Rwanda et précisément ce qu'elle n'a pas fait, se contentant d'exonérer nos dirigeants et de proposer quelques dérisoires propositions techniques pour améliorer les relations entre l'état-major et son ministère de tutelle.

20 – Pierre Marion, *La Mission impossible*, Paris, Calmann-Levy, 1991 et Douglas Porch, *Histoire des services secrets français*, tome 2, Paris, Albin Michel, 1997.

Fantasmagorie raciste et retour du « Mwami »

Des hommes politiques, principalement français (aussi bien des socialistes proches du président Mitterrand que la droite foccartienne) et Belges (en particulier de l'Internationale Démocrate Chrétienne, IDC)²¹ ont adhéré de fait à la logique mise en œuvre par les génocidaires. Après la mort d'Habyarimana leur soutien politique à cet homme est devenu logiquement un soutien au *Hutu Power* et à la « cause hutu ». Un bon exemple est fourni par *Le Retour du Mwami*, un livre écrit par un ancien ministre de la Coopération²². Que ce livre reprenne une vision ethniste de la réalité africaine est des plus banal, mais qu'il se fasse également l'écho de la propagande raciste la plus délirante des extrémistes hutu, cela mérite réflexion. On y retrouve en vrac Museveni²³ qualifié de « Tutsi », le « *complot Hamite* » en vue d'instaurer un « *Empire tutsi* » dans la région des Grands Lacs. Il s'agit en fait d'une propagande aussi rabâchée que l'était en son temps la manipulation antisémite du « *protocole des sages de Sion* » inventée par la police tsariste et intégrée ensuite à la vulgate antisémite internationale. Cette conception d'un « péril tutsi » n'est autre que celle du lobby militaro-africaniste, incarné sur le terrain par les RPIMa, les ex-troupes coloniales. Ainsi, « *dans le vaste bureau du chef d'état-major des armées françaises donnant sur le boulevard Saint-Germain, une carte esquisse déjà le nouvel axe de partage nord-sud à partir du "Tutsiland", nom de l'Ouganda jusqu'au Burundi en grignotant sur le Kivu zairois et le Nord-Est kenyan...* »²⁴.

21 – Léon Saur, *Influences Parallèles*, Luc Pire, Bruxelles, 1998.

22 – Bernard Debré, *Le Retour du Mwami. La vraie histoire des génocides rwandais*, Paris, Ramsay, 1998.

23 – La françafrrique reproche au président ougandais Yoweri Museveni d'être « l'allié des anglo-saxons » et surtout d'être étranger à ses réseaux de corruption.

24 – Antoine Glaser, Stephen Smith, *L'Afrique sans Africains*, Paris, Stock, 1994, p. 184.

La diplomatie française continue de son côté à expliquer la légitimité de l'intervention de la France auprès du régime Habyarimana par le fait qu'il était « hutu » et représentait donc automatiquement 80 % de la population. Cette assimilation d'une majorité raciale à une majorité politique peut surprendre dans la bouche de dirigeants français. Hitler, lui aussi, était partisan d'une majorité politique fondée sur l'appartenance raciale. Et il est parvenu « démocratiquement » au pouvoir pour mettre en œuvre son programme d'éradication des Juifs. Ce qui est condamnable pour l'Europe serait-il valable en Afrique ? L'auteur du *Retour du Mwami* remercie en effet chaleureusement dans son avant-propos l'historien Bernard Lugan pour son aide. Or ce dernier, qui a écrit dans *Minute* et a donné en 1991 des cours à l'université d'été du FNJ (Front National Jeunesse)²⁵ consacre dans un livre récent²⁶ près de 200 pages au thème suivant : « *Les ethnies : une chance pour l'Afrique* ». Le génocide rwandais donne une idée de la « chance » que l'ethnisme apporte aux Africains...

Or cette idéologie raciale qui s'est implantée dans des secteurs entiers de notre diplomatie, fait aujourd'hui des ravages en Afrique. Elle est reprise au Congo où l'antitutsisme est devenu un nouvel antisémitisme. C'est un cancer idéologique qui répand ses métastases en Ouganda, au Zimbabwe, etc. Des faux grossiers circulent pour dénoncer un projet « tutsi » de coloniser le Kivu, voire l'Afrique²⁷. L'opposition ougandaise leur prête même l'intention « *d'exterminer le peuple noir* » !²⁸ Les similitudes avec la propagande antisémite des années 1930 en Europe est troublante. Mais logique. Une logique en tout cas bien perçue par ses acteurs : le président de la CDR n'avait-il pas fait traduire le *Mein Kampf* d'Hitler en kinyarwanda, par le père Blanc allemand Johan Pristill, juste avant le génocide ?²⁹

25 – Voir l'enquête parue dans *La Vache Folle*, n° 14, juin-septembre 1997.

26 – Bernard Lugan, *Afrique, de la colonisation philanthropique à la recolonisation humanitaire*, Christian de Bartillat, 1995.

27 – Comme le fameux Plan de la dynastie tutsie pour coloniser le Kivu, document « *gardé ultra-secret par les Tutsi jusqu'à sa découverte à Nyamitaba en 1962* » et diffusé actuellement en France par des Congolais dans les milieux africains, notamment par la *Lettre Ouverte*, n° 33, mai-juin 1998, du Docteur Tumba Tutu de Mukose, dont la prose évoque *Kangura*, un des principaux médias du génocide entre 1990 et 1994 au Rwanda.

28 – Thomas Sotinel, « Les séquelles du génocide rwandais affectent toute l'Afrique Centrale », *Le Monde*, 6 avril 1995.

29 – Christian Terras, « Un père blanc traduit *Mein Kampf* en kinyarwanda », *Golias*, n° 48-49, été 1996.

Le rôle des médias occidentaux

Derrière les politiques et les journalistes, à l'interface du pouvoir et des grands médias, on trouve souvent l'ombre des services secrets. « *L'implication active des services secrets dans des conflits censés mettre en cause l'intérêt de la France (Grands Lacs, Soudan, Libéria [etc.])* » a été signalée par Jean-François Bayart³⁰. L'ethnisme fait partie du bagage culturel de ces militaires de la DGSE, de la Direction du Renseignement Militaire (DRM) et du Détachement de l'Assistance Militaire à l'Instruction (DAMI). De son côté, l'africaniste Gérard Prunier a parfaitement démonté et dénoncé le travail de « *désinformation* » entrepris au début de 1993³¹. Il donne l'exemple du rôle de la DGSE, utilisant, entre autre, le journal *Le Monde*, et *Le Canard Enchaîné* « *pour faire passer cette désinformation* ».

30 – Jean-François Bayart, *op. cit.*

31 – Gérard Prunier, *Rwanda 1959-1996. Histoire d'un génocide*, [1995], Éditions Dagorno, 1997, p. 214.

L'auteur, extrêmement bien informé, était à l'époque membre du secrétariat international du parti socialiste. Il a été intégré dans la cellule de crise organisée par le ministère de la Défense pour le Rwanda, par l'équipe balladurienne comme conseiller officiel de la France pour l'Opération *Turquoise*.



Willem, *Libération*,
10 septembre 1999

Rappelons brièvement que la « force de frappe » des services secrets est considérable. La seule DGSE, très orientée sur l'Afrique, représente 4 000 personnes dont 2 500 militaires. Il faut y ajouter les militaires de la DRM, la DST, les bureaux du SIRPA, le Service d'information et de relations publiques des armées, auxquels s'ajoute aujourd'hui le DIRCOD (Délégation à l'information et à la communication de la défense). Le SIRPA, piloté par la DGSE, produit quantité de communiqués qui sont souvent repris tel quels par la presse. Mais les méthodes des services ne s'arrêtent pas là. Pendant l'opération *Turquoise*, le SIRPA avait organisé de grandes manœuvres, emmenant et « briefant » les journalistes au Zaïre, invitant même sur le terrain quelques rédacteurs en chef. L'autre service concurrent direct de la DGSE, la DRM, vient de créer un « Bureau d'action psychologique », le

BAP. Un de ses colonels anime une cellule « *argument et dialogue* » auprès du Premier ministre, un autre de ses responsables, le colonel Michel Castillon, milite au Front National depuis son récent passage à la retraite.

Mais la responsabilité de la presse ne se situe pas seulement au niveau des entreprises de désinformation qu'elle peut donc subir. Dès avant le génocide, les analyses qui encourageaient les ethnocrates hutus dans leur ligne, se multipliaient. Tous les journaux qui accolaient systématiquement une explication ethnique aux événements politiques en Afrique, en l'occurrence l'antagonisme hutu-tutsi présenté comme naturel et légitime, ne pouvait que renforcer leur conviction et leur détermination. Ce type d'analyse a été évidemment récupéré par Habyarimana et sa maisonnée qui gardait l'arme ethnique comme un fer au feu. Une arme dont l'authenticité était garantie par le prestige des « blancs ». Dans cette région d'Afrique, ceux qui viennent d'accomplir le troisième génocide de l'histoire (le second reconnu comme tel par l'ONU), lisent la presse française, écoutent Radio France International (RFI). Leur motivation dépend largement des analyses qui y sont faites. L'utilisation systématique des schémas ethniques, simplificateurs et manichéens dans les analyses, est un justificatif et un encouragement pour ces intellectuels hutus si proches des milieux occidentaux et en particulier de l'International Démocrate Chrétienne (IDC). Elle n'a pu que les conforter dans leur entreprise génocidaire. Leur lâcheté s'est maintes fois affichée pendant la guerre civile. Sans leurs sponsors

occidentaux prêts à « comprendre » la « rationalité » sociale du génocide, ils n'auraient jamais osé le risque d'une réprobation internationale que pouvait susciter cette nouvelle « *solution finale* ».

Prenons l'exemple d'un article de *Globe Hebdo* du 27 juillet 1994, un organe proche de l'*establishment* mitterrandien. Alors que le génocide était internationalement reconnu, cet article ne parlait que d'une « *guerre civile* » entre Hutu et Tutsi. Il n'est pas question de tueries systématiques contre tous les Tutsi, hommes, femmes et enfants, jusqu'aux nouveau-nés, ciblés uniquement par leur faciès supposé ou par le fichage racial. Il insinuait le contraire : le titre parle du « *spectre d'un nouveau Biafra* » où « *des millions de personnes sont menacées de mort* » (en juillet le génocide était déjà accompli). Une carte représentait le Rwanda parsemé d'icônes symbolisant Hutu et Tutsi en lutte dans des pseudo-costumes traditionnels, avec en légende : « *massacres interethniques* » sans plus de précision. Un pays où, nous disait-on, « *règne désormais le FPR, militairement vainqueur mais politiquement et ethniquement minoritaire. Peut-être est-il enfin temps de penser aux survivants et de leur venir en aide pour qu'un peuple ne soit pas rayé de la surface de la Terre.* » Pour justifier l'opération *Turquoise* et l'aide que cette mission devait apporter à ceux qui viennent d'accomplir le génocide des Tutsi, *Globe Hebdo* brandit la menace d'un Front Patriotique Rwandais vainqueur et fait disparaître le génocide derrière l'écran de fumée des « *massacres interethniques* ». Cet article, qui devrait rentrer dans une anthologie de la désinformation, n'est malheureusement pas un cas exceptionnel. La « griffe » du SIRPA, notamment dans le graphisme des cartes, se retrouve dans d'autres articles foncièrement ethnistes, parfois négationnistes, de plusieurs revues, y compris dans des revues pour les jeunes ³². Un dépouillement plus systématique réserverait des surprises.

32 – *Les Clés de l'Information Junior*, n° 85, 7-13 novembre 1996 ; *Science et Vie Junior*, janvier 1997, articles analysés dans *Liaison-Rwanda*, n° 9, janvier 1997.

Les scientifiques et l'ethnisme

Plus préoccupante encore est l'adhésion de certains écrits scientifiques à l'égard de cette fantasmagorie raciste. Certains universitaires ont sans doute trop fréquenté les ethnocrates hutus au pouvoir depuis l'indépendance, dans cette « *Suisse de l'Afrique* » qui leur a laissé un souvenir inoubliable. C'est le cas de l'ethnologue Pierre Erny, dont l'intégrisme ethnique, comparable à celui de l'historien Bernard Lugan, exprime une véritable passion à peine étayée par une historiographie très sommaire ³³. Cet engagement idéologique dans l'ethnisme de la part de scientifiques est préoccupant. Le fait que cet engagement ne soit pas unanimement dénoncé et condamné n'est pas dû à un déficit d'analyse. Une recherche importante a été faite dans ce domaine, notamment par Jean-Pierre Chrétien ³⁴. Il semble que l'ethnisme constitue encore un modèle paradigmati-

33 – Voir notamment son ouvrage *Rwanda 1994*, L'Harmattan, 1994 et un article publié par *La Croix*, le 20 mars 1997.

34 – En particulier dans sa synthèse récente : *Le Défi de l'ethnisme*, Paris, Karthala, 1997.

que accepté, ou du moins dont l'inertie est suffisamment forte pour en pérenniser une forme machinale. Gérard Prunier qui ne tombe pourtant jamais dans les travers précédents de l'ethnisme primaire, présente, dans son ouvrage de référence sur le Rwanda, les origines ethniques de deux de ses collègues historiens rwandais comme un moyen d'authentifier leurs dires : le Hutu qui dénonce une exaction commise par « son » ethnie ne peut dire que la vérité, et inversement. Cette inféodation à l'ethnie, qu'elle soit supposée « culturelle » ou « raciale », est de toute façon péjorative.

Le mélange d'ethnisme implicite et d'anti-ethnisme explicite est assez courant dans les articles scientifiques, comme si la réalité politique rwandaise devait rester obstinément méconnue ou caricaturée. Il est curieux de voir comment le credo idéologique de la « *cause hutue* », pourtant quelque peu ternie par le génocide, peut apparaître comme allant de soi et être présentée comme la seule option tenable. L'enquête menée par Luc Cambrézy sur les « réfugiés » hutus du Kenya est de ce point de vue éclairante. L'actuel gouvernement rwandais est qualifié de « *régime inéluctablement minoritaire dont la "meilleure" carte politique semble être encore la mémoire du génocide* »³⁵. L'auteur ajoute que le terme de « *génocide* » est une « *dénomination que beaucoup [de "réfugiés"] contestent d'ailleurs plus ou moins ouvertement* ». L'auteur s'étonne ensuite que « *trois ans après la prise de Kigali on n'ait encore jamais entendu parler d'éventuelles pressions exercées par les puissances influentes sur*

35 – Luc Cambrézy, *Politique Africaine*, n° 68, décembre 1997 : « Un aspect méconnu de la crise rwandaise, les réfugiés de Nairobi », p. 134-141. Largement repris dans « Une enquête chez des réfugiés urbains : le cas des exilés rwandais de Nairobi », *Autrepart. Cahiers des Sciences Humaines*, n° 5, 1998, p. 79-94.

Gilles Peress,
Rwanda, 1994



le gouvernement rwandais pour imposer le pouvoir des urnes », ce qui, nous dit l'auteur, « signerait la fin du gouvernement du FPR ». D'où le reproche indigné qui conclut l'article : « Les pays du Nord pourtant prompt à donner des leçons de bonne gouvernance font exception pour le Rwanda. »

On retrouve donc, reprise ici avec une sorte de candeur et sous label « scientifique », le thème du « *peuple majoritaire* » (*rubanda nyamwinshi*), la confusion entre majorité ethnique et majorité politique. Comment ignorer qu'il s'agit d'une manipulation de l'idée démocratique par les ethnocrates hutus depuis 1959 ? Si les Hutu et des Tutsi sont des entités homogènes et irréductiblement opposées par on ne sait quel déterminisme racial, que fait-on des milliers de démocrates hutus assassinés en avril 1994 ? Comment ne pas voir que ces slogans, d'apparence correcte, ont justifié la mise à mort de plusieurs centaines de milliers d'innocents, dont le seul tort était d'être nés Tutsi ? L'idéologie génocidaire est aussi incompatible avec l'instauration d'un État de droit que l'était l'idéologie nazie qui amena légalement Hitler au pouvoir. Il ne s'agit pas ici de faire l'apologie du gouvernement rwandais actuel, mais uniquement de signifier qu'il n'est pas possible d'en faire la critique sur la base d'une idéologie qui a conduit ce pays à l'abîme en 1994. Ce débat nous semble devoir être posé clairement, sans faire aucun procès d'intention.

Hitler, on feint trop souvent de l'oublier, est parvenu au pouvoir par les élections. Il est évident qu'au Rwanda le suffrage universel n'aura de sens qu'à la condition que cette idéologie de la haine soit réellement rejetée par la population et légalement interdite. L'implication d'une part importante de la population dans le génocide des Tutsi et les massacres racistes qui se poursuivent encore actuellement au Centre et au Nord-Ouest du Rwanda, comme le prolongement d'un génocide inachevé, retardent aujourd'hui cette perspective électorale. Il n'est pas inutile de rappeler ici que les principaux acteurs du génocide rwandais ont été les simples paysans, « *c'est une affirmation terrible, mais c'est ce qui ressort de presque tous les récits de survivants.* »³⁶ La politique en œuvre dans le génocide était de faire participer toute la communauté hutue aux crimes racistes et aux meurtres de masse : Ainsi « *tout le monde est coupable, donc personne n'est coupable* ». La peine de mort infligée à des instigateurs connus des Rwandais, le 24 avril 1998, dans le respect de la législation rwandaise, a été un acte symbolique nécessaire. Si la peine de mort est dans l'absolu indéfendable, elle peut avoir un rôle psycho-social bénéfique et être nécessaire pour protéger les vivants de l'abomination et de l'inhumanité d'un génocide. Ces condamnations ont marqué la fin de trente-quatre ans d'impunité pour les bourreaux.

Luc Cambrezi, dans le même article de *Politique Africaine*, signale d'ailleurs que « *la question ethnique semble aujourd'hui*

36 – Gérard Prunier, *op. cit.* p. 295. C'est parce que cette affirmation est si terrible que l'on trouve l'incrimination sélective des milices *Interahamwe* et des Forces Armées Rwandaises (FAR) comme un *leitmotiv* constant : les motivations de ceux qui propagent ce *leitmotiv* sont exactement les mêmes que ceux qui minimisent le rôle du « peuple allemand » dans la Shoah en la faisant reposer sur Hitler, l'État ou les Waffens SS.



Couverture de *Charlie Hebdo*,
n° 100, 25 mai 1994

d'une actualité renouvelée », et évoque « le problème tutsi », pour reprocher aux régimes précédents de l'avoir occulté (*sic*). Cette allusion à un « problème tutsi » écho au « problème racial indigène » du *Manifeste des bahutu*, n'est pas sans évoquer celui de la « question juive », à la base de l'antisémitisme allemand³⁷. L'idée même qu'il existait une « *Judenfrage* » (question juive) était une souscription implicite à l'antisémitisme. « *Chaque fois que ce mot était prononcé, entendu ou lu, les participants à la conversation sociale activaient le modèle cognitif qui lui donnait son sens.* »³⁸ Quand on sait que le problème de la « *Judenfrage* » était évoqué par tous les Allemands de façon quasi axiomatique et comment il a conduit logiquement à la Shoah, on peut s'étonner qu'un chercheur français évoque un « problème tutsi » et fait par ailleurs de la « *mémoire du génocide* » une simple carte politique, comme si le génocide n'était qu'un « détail » de l'histoire.

Au Rwanda, il est indubitable que le modèle cognitif où s'intègre l'idéologie de la « *solution finale* », entretient et légitime une opposition tutsie « *sécuritaire* » qui peut dériver vers une impasse chaotique à la burundaise. La présence, à travers tout le Rwanda actuel, d'anciens cadres du génocide, toujours en place dans la structure étatique, handicape l'avenir. Outre le fait qu'ils ne protègent pas

37 – Illustré par le Manuel de la question juive, édité par Theodor Fritsch à Hambourg, 1907 (26^{ème} édition). Voir Edouard Conte et Cornelia Esner, *La Quête de la race. Une anthropologie du nazisme*, Paris, Hachette 1995, pour suivre le parallélisme troublant de ces deux racismes.

38 – Ce qu'a bien montré Daniel Jonah Goldhagen, *op. cit.*, p. 119 et suivantes.

les rescapés tutsis des tueurs omniprésents, les intimident et même les emprisonnent comme « *fauteurs de troubles* », ils entretiennent ce modèle cognitif du « *peuple majoritaire* » et l'idéologie génocidaire qu'il renferme³⁹. La généralisation désespérée de représailles aveugles, ainsi qu'une justice expéditive et inacceptable contre des groupes entiers, peuvent être une réponse aux crimes racistes, situant alors dans une spirale infernale l'évolution de ce pays. Actuellement, toutes les dérives sont possibles. Mais, dans tous les cas, elles auront une cause connue : cette folie de l'ethnicité érigée en dogme et manipulée comme un instrument politique. Cette évolution n'est pas inéluctable au Rwanda où le gouvernement d'union nationale, qui associe les deux communautés, tente de reconstruire un État de droit.

39 – Sur l'intolérable élimination des survivants tutsis avec la volonté d'effacer « *la mémoire du génocide* » qu'ils représentent, on lira : *Rwanda. La preuve assassinée. Meurtres, attaques, arrestations et intimidation des survivants et témoins*, Londres, African Rights, avril 1996.

Une responsabilité historique

Le piège ethnique peut se refermer sur un Rwanda où les victimes ethniquement désignées des génocidaires (toujours actifs au Kivu et dans le Nord-Ouest du Rwanda) n'ont probablement pas l'intention d'aller à l'abattoir comme en 1994. De ce point de vue, l'attitude française peut jouer un rôle important. En prenant conscience de la prégnance de cette idéologie dans nos propres schémas mentaux nous aiderons grandement l'évolution vers une conception de la citoyenneté au Rwanda (et dans toute la sous-région). Il est plus facile d'allumer le feu de la haine ethnique que de l'éteindre et il est primordial de neutraliser les pyromanes en France et en Europe. Les démocrates hutus, qui comme le Premier ministre désigné en 1994 par les accords d'Arusha, Agathe Uwilingiyimana, voulaient instaurer une démocratie fondée sur des majorités de citoyens et non sur des majorités ethniques, ont été désignés comme traîtres à la « *cause hutue* » par les partisans du *Hutu Power*. Ils furent les premières victimes des massacres, dans la nuit du 6 au 7 avril. Ne l'oublions pas.

Jean-Paul Gouteux

Entomologiste médical IDR
Université de Pau
et des Pays de l'Adar



Willem, 1994



*« Cela fait toujours
une certaine impression
de vivre au milieu des noirs.
Leur couleur sombre,
leur physionomie qui paraît,
dès l'abord, impassible,
la forte odeur qui se dégage
de leur corps, tout cela a,
pour un blanc nouveauvenu,
quelque chose de désagréable. »*

Claude Renaudy,
Seul chez les Canaques,
Jean Godefroy (apôtre des Cannibales),
Bloud & Gay, 1938, p. 56.